

comment elles peuvent soudainement faire place à l'instabilité et à la confrontation. La sécurité, et surtout l'établissement d'un ordre international fondé sur la coopération et la règle de droit, demeurent une priorité pour la politique étrangère du Canada. Cette dernière vise plus particulièrement :

- ▶ à améliorer les mécanismes de contrôle de la prolifération des engins de guerre et des armes de destruction massive;
- ▶ à accroître les capacités nationales et internationales de combattre les menaces pour la sécurité, dont la dégradation de l'environnement, le trafic de stupéfiants, le terrorisme et les migrations irrégulières;
- ▶ à accroître la capacité des Nations Unies de maintenir la paix et la sécurité, et à étendre le mandat des opérations de maintien de la paix à des fonctions comme la supervision des élections et la protection des réfugiés;
- ▶ à utiliser l'aide publique au développement pour réduire la pauvreté et créer ainsi des entités politiques stables.

Maintenir un haut niveau de vie

Le Canada est un pays où les salaires et les coûts sont élevés. Pour maintenir notre niveau de vie élevé, nous devons continuer d'améliorer notre productivité ainsi que les compétences de notre main-d'œuvre, pouvoir créer les conditions susceptibles d'attirer les industries de l'avenir et assurer l'accès de nos exportateurs aux grands marchés étrangers. En tant que puissance moyenne dotée de ressources financières limitées, le Canada a absolument besoin d'un système économique international stable fondé sur des règles. La politique économique et commerciale du Canada visera plus particulièrement :

- ▶ à faire valoir nos intérêts au moyen de négociations et de consultations multilatérales, régionales et bilatérales;
- ▶ à contribuer à l'élaboration de moyens plus efficaces de régler le problème de la dette internationale;